

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr. Abonnements et Agences payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

Choses de Sfax et du Sud

Un événement important vient de se produire à Sfax.

M. Châtel, vice-président délégué de la Municipalité de cette ville, vient de donner sa démission pour des raisons qu'il n'a pas voulu faire connaître, et qu'il garde secrètes même pour ses intimes. aussi se perd-on en conjectures sur les mobiles qui l'ont guidé pour prendre une détermination semblable en pleine guerre, détermination qui sera irrévocable.

Les Sfaxiens espèrent toutefois qu'il reviendra sur sa décision, et seraient heureux que le Gouvernement s'en plût pour qu'il en soit ainsi.

On peut dire que depuis le début de la guerre M. Châtel s'est dépensé pour gérer au mieux de tous les intérêts divers de la grande cité qu'il administrait, pour que la ville n'eût pas trop souffert du renchérissement qui menaçait de prendre des proportions vraiment inquiétantes.

A côté de cette charge importante, M. Châtel remplissait les fonctions de président de la Chambre mixte d'Agriculture et du Commerce du Sud Tunisien, et de directeur des Magasins Généraux, il faudrait chercher là, la cause de sa démission. Il y avait certaines incompatibilités entre les trois grandes charges qu'il assumait, et la question des huiles de la nouvelle récolte pourrait bien n'être pas étrangère à la décision prise. Entre tant d'intérêts divers, M. Châtel n'aurait pas hésité, voyant qu'on ne prenait pas en plus sérieuse considération ses démarches et la campagne de presse dont on dit qu'il serait l'inspirateur avec un sieur Victor Guez, dans la coulisse, celui-là même qui aurait déjà réalisé, dit-on, en 1916, plus de deux millions de bénéfices suivant les uns, et beaucoup plus suivant les autres.

Nous ignorons si ces affirmations sont exactes, le fait principal est que M. Châtel a donné sa démission fort regrettable en un pareil moment.

Dans le cas où la démission serait irrévocable, nous espérons que le gouvernement voudra bien choisir un homme qui ne nage pas dans les huiles jusqu'aux aisselles, et jure de ne jamais s'en occuper, aussi faudra-t-il le prendre en dehors de la Chambre mixte du Commerce et d'Agriculture, car il serait forcé de marcher à la remorque de la bande de trafiquants bien connus qui pèse sur Sfax comme un lourd fardeau.

M. Trenchard, que nous n'avons pas l'heur de connaître, mais dont on dit grand bien dans la capitale du sud, nous paraîtrait tout désigné. Par sa situation à la tête des chemins de fer du sud, il peut rendre d'appréciables services surtout après la guerre.

Et cette perspective n'est pas éloignée. Grâce à la vaillance des troupes alliées la victoire commence à nous sourire. La capitulation de la Bulgarie entraînera forcément celle de la Turquie, puis la double monarchie Austro-Hongrie implorera à nouveau la paix, et l'Allemagne restant seule sera traitée comme elle le mérite.

BULLETIN ET LE FLOT MONTE TOUJOURS!

La Banque de l'Algérie vient d'être autorisée à porter à neuf cent millions, excusez du peu, pour un capital de vingt-cinq millions ! le chiffre de son émission de billets. Plus que jamais nous demandons et ne cesserons de demander quelle garantie elle offre pour ce chiffre formidable de papier ?

Nous n'avons pas très bien compris la motion de notre ami M. Gaston Thomson et de plusieurs de ses collègues lors qu'il a demandé que certains bureaux de poste de la Tunisie et du Maroc fussent tenus d'accepter les billets de la Banque de l'Algérie pour faciliter les opérations commerciales ou les échanger pour les billets de la Banque de France.

Nous ignorons ce qui existe au Maroc, mais en Tunisie nous avons la Banque de l'Algérie et ses billets au même titre que nos voisins de l'ouest, et nous avons dû subir, hélas ! comme eux ses fantaisies usuraires qui n'ont pris fin que devant les virulentes protestations qui se sont élevées en Algérie comme en Tunisie.

Et voilà la Banque que l'on va nous imposer pendant vingt-cinq longues années parce qu'elle rend quelques services à la défense nationale ! Mais n'importe quel établissement financier en rendrait autant s'il pouvait obtenir un privilège semblable. Jusqu'au vote final nous ne cesserons de protester, car en ce moment tout privilège devrait être mis aux enchères publiques après agrément des postulants par le ministre des Finances.

Voilà ce qu'il conviendrait de faire et c'est que l'on ne fera pas, car le ministre des Finances est pressé de liquider la question malgré les avis des députés socialistes les seuls qui auront fait tout leur devoir.

LE SEMAINIER.

NOS ECHOS

Un lave Malvy

Il aurait été surprenant que le sénateur Mougeot qui se fut huer par tout le Sénat, chargé de juger Malvy, en posant une question baroque au témoin Jouhaux ne fut pas un des malheureux infirmes qui votèrent pour l'acquiescement du triste sire qui, pendant trois ans trahit les intérêts de son pays. On annonce quasi-officiellement que l'administrateur de la San-Stefano et de tant d'autres sociétés nauséabondes se trouve parmi ces quatre-vingts éclopés dont les jours sont comptés, car il faut espérer que les électeurs sénatoriaux débarrasseront la représentation nationale de leur triste présence.

Mais ce qui est le plus navrant c'est de savoir qu'un Bourgeois qui pourrait être président de la République à l'heure actuelle ait pu voter l'acquiescement d'un traître à son pays ou aux intérêts de son pays ce qui est absolument la même chose.

Indispensable à tous

La grande maison d'« Edition Française Illustrée », 30, Rue de Provence à Paris, vient de faire paraître un petit dictionnaire orthographique de poche, par Jean Saulnier, autrement intéressant que ces dictionnaires lilliputiens importés d'Allemagne.

Un petit volume relié (85 x 135 mm.), 240 pages, poids 95 grammes. Prix net : 2 fr. 50, franco 2 fr. 60. — Chez tous les libraires et à l'« Edition Française Illustrée », 30, Rue de Provence, Paris.

Nous adressons nos bien vives félicitations au jeune sous-lieutenant Michel Alapetite, qui vient d'être l'objet d'une nouvelle et brillante citation à l'ordre d'un régiment combattant près de son escadron.

« Officier ayant fait preuve de beaucoup de cran dans la journée du 28 août 1918 en se portant au secours d'un officier blessé à ses côtés malgré la continuation du tir ennemi et la commotion subie du fait de l'éclatement d'un obus très rapproché. »

Cette nouvelle citation a dû causer à M. le résident général et à sa famille une joie qui est partagée par toute la Tunisie.

Spécialités pharmaceutiques

Une maison de spécialités pharmaceutiques de Paris fait préparer ses produits pour l'Espagne par un pharmacien de San Sébastien. Or, ce pharmacien, M. R. S..., dans sa pharmacie de la calle Guertari, expose dans une de ses vitrines les produits D..., et dans la vitrine à côté, les produits suivants : Pâte Onyx, Crème Onyx, Poudre de Riz Onyx, Elixir Onyx, Savon de Toilette Onyx, fabriqués, comme l'indique chaque boîte, pot ou flacon, par « Laboratorium Onyx Berlin ». Il serait peut-être à propos que la maison D... rappelle son représentant aux conventions, surtout dans les circonstances actuelles.

Au champ d'honneur

Nous adressons nos plus sincères et cordiales condoléances à M. l'ingénieur Berthon, directeur du service des mines à la Direction générale des Travaux Publics et à sa famille qui viennent d'avoir la grande douleur de perdre leur fils l'aspirant Maurice Berthon, tombé glorieusement pour la France le 23 août sur un front de France où la lutte est particulièrement acharnée.

M. Berthon peut être sûr de la part profonde que nous prenons à sa douleur comme tous ses nombreux amis.

M. Berthon est un de ces fonctionnaires qui ont su attirer l'estime et la sympathie générale.

Erreur de vision

Depuis quelques jours on peut lire dans la « Dépêche » des annonces de minotiers offrant leur semoule à des prix divers bien au dessous de celui fixé par la Commission.

Cette course à la baisse prouve une chose, que la Commission manque de compétence, ou qu'elle a fait bon marché des intérêts des consommateurs pour ne s'occuper que de ceux des fabricants ou qu'elle s'est trompée grossièrement, mais qu'importe, ce n'est pas leur bourse qui trinque.

Comité franco-serbe de Rouen

Nous apprenons avec plaisir la création à Rouen d'un Comité franco-serbe, sous le patronage de MM. Wesnicht, ministre de Serbie en France, et Maurice Nibelle, député de Rouen, et comme président notre ami et collaborateur M. Lucien Danzel, qui nous fait part de la nouvelle par la lettre suivante :

Rouen, ce 14 septembre 1918.

Mon cher Directeur,

J'ai le plaisir de vous faire part de la naissance du Comité franco-serbe de Rouen.

Nous avons pu, non sans peine, arriver à grouper tous amis de l'Héroïque Serbie, ainsi que les Serbes réfugiés dans notre région, et notre Comité fonctionne déjà et adopte cent prisonniers Serbes en Autriche auxquels il adresse un colis de vingt francs par mois.

Vous voyez qu'il nous faut de solides et généreux concours pour mener à bien notre œuvre : 2000 francs par mois ne se trouvent pas en un jour, mais tout nous fait présager bon succès. Nous avons dès maintenant trois mois d'assurés.

Ce travail qui m'est imposé pour l'organisation de notre Comité absorbe tous mes loisirs et, connaissant votre grande sympathie pour les Serbes, j'espère que vous ne pardonnerez mon silence à votre regard.

Les victoires des Alliés nous ont apporté la tranquillité presque complète à Rouen, et nous n'avons pas eu de bombardements ni de raids nocturnes depuis un mois. Les Boches ont du plomb dans l'aile.

Avec mon meilleur souvenir, recevez moi cher Directeur, etc.

LUCIEN DANZEL.

Voici la composition complète du Comité dont le siège social est 9, Rue des Arsins à Rouen :

Président d'Honneur, M. Ernest Deshayes ; Présidente d'Honneur, Mme Maurice Nibelle ; Président, M. Lucien Danzel ; Vice-Président, M. Fon-

taine ; Secrétaire Général, Mme Bérenger ; Secrétaire Serbe, M. Vlastovitch ; Trésorier, L. Levasseur ; Trésorier Serbe, Voislav Bogitch.

Membres du Comité : Mmes Beaujard, Walter, Lepauvre, Sylvester, Poitier, MM. O. Djonitch, Weil, Schull, Leitz, Lieutenant Michitch Nebout.

Toutes nos félicitations aux organisateurs, et en particulier à notre excellent ami.

Jacques Bahar

Connaissant Jacques Bahar comme nous le connaissons depuis près d'une vingtaine d'années, nous avions bien raison de ne pas croire aux ragots du « Matin » et nous disions qu'avant de lui jeter la pierre nous voulions attendre qu'on nous prouve sa trahison.

De renseignements qui nous arrivent de Paris ne font que confirmer nos doutes. D'abord il n'a jamais été question de trahison, tout au plus de défaitisme, aujourd'hui cette accusation n'existe plus, il ne reste plus qu'un soupçon d'alarmisme qui sombrera avant peu.

Les ennemis puissants qui ont juré la perte de Bahar devront chercher autre chose pour avoir sa peau comme ils disent, en attendant voilà un homme qu'on a arrêté, emprisonné, jeté au fond d'une cellule comme un bandit, vilipendé, abreuvé d'outrages, calomnié de la pire façon dans plus de mille journaux et contre lequel l'accusation ne trouve rien ! N'est-ce pas abominable, et la remise en liberté suffira-t-elle à réparer l'immense tort causé ?

Les loyers urbains

Le gouvernement vient de prendre une décision qui était impatiemment par tous les locataires des principales villes de la Régence et surtout de Tunis où les vautours rapaces — il y a heureusement des exceptions — ne mettaient plus aucune retenue à leur appétit vorace. Le malheureux locataire sans bail à longue échéance devenait une proie facile entre leurs mains crochues s'il voulait conserver son logement.

On ne consentait à la garder que de trois mois en trois mois en allongeant le chiffre du loyer à chaque période. La situation devenait donc intolérable pour le malheureux qui n'a pas pignon sur rue, aussi le décret met un terme à une ruée qui, pour n'être pas frontale, devenait inquiétante.

Félicitons très chaudement le gouvernement d'avoir arrêté d'aussi regrettables agissements indignes en temps de guerre.

Patates...

Un journal suisse nous apprend que les pommes de terre coûtent, en ce moment, à Genève... Mais comment dire cela, comment énoncer de pareils chiffres sans trembler !... Elles coûtent, vous entendez, elles coûtent QUINZE CENTIMES la livre !

Vous n'en croyez pas vos yeux ? Moi non plus. Vous vous êtes dit, comme moi : « Enfin, voyons, la Suisse ne produit presque pas de pommes de terre, elle en importe, avant la guerre, de France, d'Allemagne et d'Autriche. Comment se fait-il ? »

Il se fait que la vente en a été organisée de telle sorte que le mercantilisme et l'accaparement sont devenus jeux dangereux.

Et je crois volontiers qu'il doit y avoir, de l'autre côté de la frontière, des Suisses qui penseront, en lisant nos prix actuels :

— Douze sous, quatorze sous la livre de pommes de terre ! La France en produit pourtant des quantités ! Comment se fait-il ?

Comment il se fait ? Renversez la raison qui fait que les pommes de terre sont abordables en Suisse, vous comprendrez pourquoi elles sont inabordable en France et aujourd'hui en Tunisie.

Les Allemands baptisent leurs marchandises

La Chambre de Commerce française de Genève rappelle à notre attention le subterfuge employé par les Allemands pour maintenir leur situation commerciale compromise et conserver la clientèle des pays neutres, afin de l'utiliser comme trait d'union servant à la reprise ultérieure des rapports économiques entre eux et les pays avec lesquels ils sont en guerre.

Le moyen consiste pour les Allemands à s'abriter derrière une façade étrangère.

Où bien, ils achètent des firmes dont les anciens chefs sont conservés à la tête de la maison pour dissimuler la personnalité du vrai propriétaire ;

Où bien ils essaient de faire baptiser neutres des marchandises expédiées à des maisons installées à l'étranger ;

Où bien enfin, ils font fabriquer chez les neutres des marchandises avec des matières premières expédiées d'Allemagne ;

L'ASSASSINÉ RÉCALCITRANT

Après avoir craché la calomnie à pleines colonnes, la grande presse dite d'information consentira-t-elle à réparer le dommage causé ?

Depuis l'apparition de notre dernier numéro nous avons reçu de Jacques Bahar et de sa femme deux trop longues lettres pour être insérées dans nos modestes colonnes.

L'une d'elles était accompagnée de la copie d'une réponse adressée à notre confrère M. Tridon qui la publiera sans doute quand il saura que l'accusation lancée avec tant de fracas contre Jacques Bahar s'effondre comme un château de cartes, ainsi que nous l'annonçons plus haut dans un écho.

Nous espérons que notre confrère Laurent Chat, qui a été si prompt à faire chorus avec la presse emballée à la suite du « Matin », pour embêter la « Tunisie Française » ne sera pas le dernier à réparer le préjudice causé quand il saura qu'il ne reste rien du tout de ce qui a été publié, et que Bahar fut poursuivi, condamné et arrêté deux ans et demi après la condamnation parce que M. Pichon s'était intéressé trop chaudement à son affaire. Pendant deux ans et demi, Bahar a ignoré la poursuite dont il a été l'objet à Paris, cela n'a rien de surprenant quand on sait avec quelle légèreté les huissiers de la capitale en usent avec les justiciables. Mais laissons parler Bahar de son affaire :

J'ai été libéré après deux mois au lieu de 6, à cause du scandale de presse. Il avait éclaté, non parce qu'on ne m'avait arrêté que deux ans et demi après la condamnation, mais parce que c'était frauduleusement que le parquet avait mis domicile inconnu sur les deux citations à comparaître et sur les deux significations des jugements. Tandis que dans le même laps, de 1910 à 1911 j'avais reçu à la même adresse, 22 assignations et réassignations pour deux procès de presse. Les dates des quatre actes s'y intercalaient.

La preuve de mon innocence et de l'assassinat judiciaire, elle est dans cette fraude monstrueuse. Si le parquet avait eu la conscience nette, il aurait eu plus vite fait d'arrêter les huissiers faussaires, que de me relâcher.

Quant au grief, il avait été primitivement d'escroquerie. Mais le juge n'en ayant pas trouvé trace, disqualifia le grief en abus de confiance, en faisant promettre aux plaignants de fantaisie de lui en apporter les éléments. Ceux-ci au nombre de six ou huit, spéculent l'un sur l'autre, et n'ayant rien, arrivèrent à la deuxième audience tout déconfits.

Le président leur demanda alors de lui dicter au moins quelque chose qui pût se totaliser par les 349 fr. allégués. Alors chacun invente des objets de bureau : machine à écrire et autre bric-à-brac que ni eux ni moi n'avions vu — car je n'ai pas hérité de la Chambre Syndicale même d'un porte-plume — chacun tarifa de chic et le président en tira le total sur le comptoir.

Or, une jurisprudence de 1879 sur l'abus de confiance exige que sommation de restituer les objets confiés soit faite avant toute plainte. Je ne connaissais pas ces gens-là, ni eux ni d'autres ne m'avaient rien confié, et ils se prévalaient d'une qualité qui était la mienne légale, grâce à un faux en écritures conseillé et accueilli par le parquet.

Il y avait eu un non-lieu au profit de l'ancien président, co-inculpé principal, qui aurait dérobé les objets à la Chambre, pour me les donner. Moi, pseudo-complice, je suis retenu. Il est vrai que l'autre était un commerçant et moi un journaliste.

En un mot, quand un intellectuel n'a pas le sou, on ne peut pas l'accuser d'avoir volé des millions. que personne ne confie à un intellectuel. On l'accuse de soustraction de valeurs

sordides, et c'est parce que cette sordidité est parallèle à sa fortune, que tout le monde feignant d'y croire, l'exploite pour l'assassiner.

Car tout ce qui n'est pas intellectuel est assassin d'intellectuel en commençant par deux cents journaux, qui, à force de n'écrire que sur la racaille, s'y sont finalement identifiés.

Mais comme le courage civique ne consiste qu'à ne pas penser comme tout le monde, Bahar peut dire qu'il est le seul écrivain de France à en avoir.

Thérèse BAHAR.

Mon mari m'a énoncé en outre ceci :

Santé-Palace, 13-9-18.

Mon cher Lacroix,

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai reçu lecture de votre entrefilet du 28 août.

Il n'est pas sorti de votre plume de lignes plus nobles et plus vraies.

On n'a pu en échapper que ce qui m'était propice.

Je ne suis pas dans le carré des Caillaux, Loustalot, etc. quoique dans le même sanatorium, ce n'est pas pour la même affection, mais c'est sur un faux diagnostic.

A vous de franc cœur et pour plus longtemps que nos rancunes.

Jacques BAHAR.

Il est probable qu'au moment où notre journal paraîtra Bahar aura été l'objet d'un non-lieu ou tout au moins rendu à la liberté. Car il ne semble pas qu'il y ait de quoi fouetter un chat dans son affaire, et il pourra fêter avec plus de plaisir les bonnes nouvelles qui nous font prévoir, le jour glorieux prochain de la victoire finale des Alliés.

Vers la victoire finale

Même aux plus mauvais jours d'août 1914, même lors de nos revers passagers de mars à juillet, nous n'avons jamais douté de la victoire finale parce qu'il nous paraissait impossible que nos ennemis aient raison de la coalition des Alliés qui sont aujourd'hui le nombre et disposent de canons, de munitions, d'avions, de mitrailleuses, de tanks capables de refouler l'Allemand jusqu'au de là du Rhin.

Depuis une quinzaine de jours on peut dire que nous tenons la victoire des deux mains et ne la lâcherons plus.

Notre grand Foch, digne successeur de notre immortel Joffre, si heureusement secondé sur le

front français comme sur le front anglais, américain, italien ou belge, marche de succès en succès, de même que Franchet d'Espèrey en Macédoine, et Allenby en Palestine.

Partout la victoire en chantant sourit aux Alliés. L'Allemand aurait beau lutter avec toute l'énergie du désespoir qui décuple les forces, il sera battu. Il est à craindre qu'il ne demande la paix avant que nous ne lui ayons rendu la monnaie de sa pièce sur son territoire. Alors nos chères provinces d'Alsace-Lorraine si longtemps séparées de nous, reviendront prendre leur place dans la grande famille française qui les attendait depuis près d'un demi-siècle, alors la Belgique restaurée, l'Italie, la Serbie, la Roumanie, le Monténégro, la Grèce, verront leurs aspirations enfin comblées. Et l'Allemagne demantelée comme avant 1871 devra payer les frais de son épouvante sanglante.

En attendant, tous les bons français et tous ceux qui désirent la victoire, auront à cœur de souscrire au prochain emprunt français qui, cette fois-ci, sera bien l'emprunt de la victoire.

COUP DE THÉÂTRE

Les empires centraux et la Turquie demandent un armistice en vue de l'ouverture de négociations de paix

Bâle, 5. -- On mande de Vienne, à la date du 5, que les empires centraux et la Turquie ont fait hier à M. Wilson une proposition pour un armistice général immédiat et l'ouverture de négociations de paix.

Nous espérons que les gouvernements alliés ne tomberont pas dans le traquenard tendu par les nations de proie qui ont dévasté la Belgique, le nord de la France, la Serbie et la Roumanie. Il ne peut y avoir d'autre paix pour ces bandits que la paix du talion dictée à Berlin.

Il serait inadmissible, alors que nous tenons la victoire des deux mains, que les bandits qui ont

déchaîné l'horrible catastrophe puissent dire : « Nous n'en pouvons plus, nous sommes à bout, nous mourrons de faim, arrangeons-nous en offrant quelques vagues compensations comme l'autonomie de l'Alsace-Lorraine, par exemple, pour que nous puissions recommencer à la première occasion ».

Nous savons trop le souci des gouvernements alliés pour les supporter capables de prêter une oreille complaisante à cette offre perfide qui cache un traquenard.

La « Petite Tunisie ».

LA NESTLÉ BOCHE

Depuis les annonces qu'elle a fait paraître dans les journaux allemands nous ne cessons de demander à tous les échos si la Société Nestlé, fabrique de lait condensé, est allemande, française, anglaise ou suisse ?

La réponse vient de nous être donnée à la Chambre des Communes par le ministre M. Bonar Law.

Interpellé par Sir R. Cooper, au sujet de l'autorisation donnée à la Nestlé et Anglo-Swiss Condensed Milk Co d'émettre 4 millions de francs de nouvelles actions en Angleterre, M. Bonar Law a répondu que l'interpellateur faisait confusion, et que, contrairement à ce qu'il croyait, l'autorisation s'appliquait à la Nestlé Suisse et non à la Nestlé allemande!!!

Quelle est cette nouvelle version ? Depuis quand y a-t-il deux Sociétés Nestlé, l'une allemande, l'autre suisse, et pourquoi ne l'a-t-on pas dit quand l'on a mené de si justes campagnes contre la Nestlé ? N'est-ce donc pas précisément la Société Nestlé suisse qui faisait des annonces dans les journaux de l'Allemagne du Sud pour dire à sa fidèle clientèle allemande qu'elle a des fabriques en Bavière, qu'elle emploie des matières premières et de la main-d'œuvre allemandes ; qu'elle est, enfin « d'une importance appréciable pour l'agriculture, le commerce et l'industrie allemands » ?

D'après les déclarations de M. Bonar Law, il y a une Nestlé suisse et une Nestlé allemande, cela ferait donc trois sociétés, la troisième étant anglaise, puisqu'une Nestlé s'intitule Nestlé et Anglo-Swiss Condensed Milk Co Ltd. Mieux vaudrait peut-être qu'il n'y en eût qu'une, travaillant franchement soit pour les alliés, soit pour leurs ennemis, de façon que les capitaux apportés par les premiers ne soient pas mis en œuvre au profit des seconds.

Pourquoi nous a-t-on caché la vérité sur les NESTLÉ ?

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

Il est donné avis au public que le 10 octobre 1918, à neuf heures du matin, il sera procédé, au siège de l'Administration des Habous à Tunis, à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-après désignés :

1° Ard Ed-Douimis, sis à l'enchir Er-Rihana, au nord de Tébourouk, d'une contenance approximative de 68 Ha, 17 a. 70 c.

Mise à prix : 500 francs par an
2° Un magasin sis à Tunis, rue des Poitiers, 7

Mise à prix : 100 francs par an.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau des enzels à la Djemâa, 55, rue de l'Eglise, Tunis

MAISONS RECOMMANDÉES

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France. — Tunis. Bami Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France, Sfax. 1^{er} ordre, Elophe, propriétaire ; eau conduite dans toutes les chambres, cuisines soignées, service irréprochable.

Pianos et Musique, 5, Rue Es-Sadikia, J. & A. BEMBARON. — Vente, Echange et Location de Pianos de marques Pleyel, Erard, Steck, Boisselot, etc.

Pharmacie Scemama, (diplômé de la faculté de médecine de Montpellier) 53, Rue des Maltais, Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Guénod, 1^{re} clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, Rue Zarkoun, Tunis

Achetez Timbre CROIX-ROUGE 20
à 15 c. pour les blessés

Une publication merveilleuse !!! EN VENTE PARTOUT

Photographies en couleurs prises, parfois, sous le bombardement !

Verdun

Vaux, Douaumont, le Mort-Homme, la Cote 304, le Ravin de la Mort, etc.

PHOTOGRAPHIES DIRECTES EN COULEURS et Texte de GERVAIS-COURTELLEMONT

Série en 4 Fascicules qui paraîtront successivement les 1^{er} et 15 Octobre, 1^{er} et 15 Novembre

Le Fascicule : 1 fr. 50

Dans chaque fascicule, 20 reproductions artistiques sur beau papier couché fort.

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE PARIS 30, rue de Provence

Le plus bel ouvrage sur la Guerre !!!

Maisons boches ou embochées

Parfums d'Orsay
Lampes Osram, Sirius.
Lumière Lux.
Typograph machines à composition.
Lait condensé, marque Condensed Milk.
Adler, machines à écrire.
Le Kaol, pour nettoyer les métaux.

Le Ruberoid, pour toitures.
Suchard, à Loerrach (grand-duché de Bade) et Neuchâtel.

Tel patron, tels serveurs. On sait que Karl Rüss, le chef de la maison, est un Prussien pur sang, conseiller du commerce extérieur, titre qui ne s'écroule qu'à des boches bon teint.

Fabrique de conserves de Lenzbourg, confitures et conserves. Maison allemande qui ne cache pas sa nationalité J. W. Faber, crayons, encre, etc. Produits Bayer, pharmacie, comprimés d'aspirine et autres.

Compteurs électriques Aron. Odol, dentifrice de Dresde. Pompe centrifuge Weise & Meusky de Halle-sur-Saale.

Miele, bijouterie-argenterie. Filtres Berkefeld (Cie Française des).

Nestlé, lait condensé et autres produits lactés. Cette firme est-elle allemande, française ou suisse ?

Alauzet, fabrique de matériel d'imprimerie et de presses à impressions. Mergenthaler, lino-type, machine à composer.

Koenemann, fabrique de baguettes pour cadres. Marx et Oxo, extraits de viande.

Terron, Automobiles et Cycles de Dijon, dont la réclame s'étale toujours à la devanture d'un marchand de cycles à Tunis.

La Maggi est-elle une société boche ou suisse-boche, ou suisses tout court ? Les Kub (bouillon Kub avec un K.), sont-ils boches, suisse-boches ou suisses tout court ?

L'Extrait de Viande Liebig et sa fabrication ont toujours été soumis à la surveillance de la part des comités de la science Allemande.

Cette surveillance fut d'abord exercée par Justus von Liebig, lui-même, ensuite par son fils Hermann von Liebig ainsi que par les professeurs Max von Pettenkofer et Carl von Voit.

Actuellement l'Extrait de Viande Liebig est surveillé par les célèbres et éminents professeurs Doctor Max von Gruber de Munich, conseiller supérieur de médecine et le Doctor Max Rubner, de Berlin, conseiller intime de médecine.

Lampes Sirius. — Comment se peut-il que l'on fasse, encore maintenant, pour cette lampe, qui s'est précédemment appelée « Sirius Kolloid », des annonces avec la mention, en caractères très apparents : « Fabrication française », alors que les Usines Pintsch, 97, rue Molière à Ivry-sur-Seine, qui la fabriquent et dont le nom figure sur ces annonces, ont été séquestrées, comme entreprise allemande, depuis le 12 décembre 1914, avec M. Raynaud, syndic, pour séquestrer ?

Imprimerie spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)

Bureau : 22, rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n° 197, Potinville 2 (réseau d'Hamam-Lit)

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires

7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine Italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le

Dépôts à vue : 2 o/o

Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 o/o

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia

Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions

SUCCESSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.

Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.

Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.

Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'huile qui graisse le plus

VACUUM MOBIL OIL

Marque "GARGOYLE"

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000

Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence

Agences en Tunisie : TUNIS SOUSSE-SFAJ

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET

TUNIS — Rue de Russie — TUNIS

Liqueurs de Marques Eaux Minérales, etc. LIVRAISON À DOMICILE

BANQUE FRANCO-TUNISIENNE

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisses qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger, Tunis.

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache Paquebots-poste Français

cei serv régulier hebdomadaire entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Espigadoras-lieuses - Râteaux - Faucheuses

Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE

disponibles à Tunis

Maison R. WALLUT & Cie (R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

VÊTEMENTS J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS



PHARMACIE BLOCH

14, avenue de France, et rue

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles

Téléphone 553

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales

Arrosage — Distribution d'eau

PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Dépôt de Machines Agricoles

41, Rue Al-Djanis